

RAPPORT ANNUEL 2010 – 2011

ACCÉLÉRATION



Message du président du conseil d'administration



Le nouveau Centre des congrès d'Ottawa (CCO) a changé à jamais les contours de la silhouette du centre-ville d'Ottawa au fur et à mesure qu'il a crû et a pris forme au cours de l'exercice financier 2010-2011. Des spectateurs intéressés d'Ottawa ou de l'étranger ont regardé avec fascination l'érection de la façade d'acier ainsi que l'installation de l'armature et de la façade de verre à partir du pont MacKenzie-King ou par le truchement de la caméra web. À la fin de l'exercice financier, nous étions prêts à prendre possession de cette superbe nouvelle installation – selon les délais et le budget prévus –, et à inaugurer une ère nouvelle et sans précédent dans le secteur des réunions et des congrès de la capitale nationale. Le lieu de rencontre du Canada est maintenant une réalité.

Le compte à rebours jusqu'à l'ouverture a commencé pour de bon lorsque notre entrepreneur nous a confirmé la date de livraison. Successivement à l'atteinte de chaque jalon de construction, de nouveaux corps de métier sont arrivés au chantier de construction, et le résultat de leurs efforts est devenu apparent au fur et à mesure de l'évolution du bâtiment. Une fois la conception et la réalisation terminées, les efforts ont été consacrés à l'aménagement intérieur et aux éléments de finition. À la fin de notre deuxième année non opérationnelle, nous recevions des livraisons à la plateforme de chargement du Centre afin de préparer notre grande ouverture prévue à la mi-avril.

Le projet s'est déroulé selon l'échéancier tout au long de cette année décisive et finale de la construction, et la facturation a été effectuée selon ce qui était prévu. L'équipe de projet a continué à apprécier la collaboration et la souplesse dont ont fait preuve nos principales parties prenantes tout au long de cette importante étape du projet. Le ministère du Tourisme et de la Culture a collaboré avec nous à l'obtention d'une myriade d'approbations nécessaires pour un projet d'une telle complexité. La Commission de la capitale nationale et notre équipe de projet ont intégré le travail du projet du corridor du canal Rideau à l'ouest de la promenade du Colonel Drive aux plans et à l'échéancier pour l'avant-cour du CCO de l'autre côté de la rue, vers l'est. Et notre locatrice, Viking Rideau Corporation, a toujours utilisé une approche efficace afin de faire face aux nombreuses difficultés relatives à l'interface du bâtiment, et ce, pendant toute la durée de l'étape de construction.

À l'approche du jour de l'ouverture, le conseil d'administration du CCO a joué un rôle essentiel dans la surveillance de l'approvisionnement de services opérationnels intégraux, y compris la réussite des négociations et la signature d'un contrat de services

relatifs à l'installation ainsi que d'un contrat de services technologiques. Les plans de transition se sont poursuivis sur le plan de la gouvernance avec la rédaction définitive du Manuel de gouvernance du CCO. Le cadre du comité actuel, créé pour gérer le CCO tout au long de l'ouverture, fera l'objet d'une révision au cours de notre première année opérationnelle afin d'évaluer s'il est toujours pertinent.

Le nouveau modèle d'impact économique a été mis en œuvre et il démontre clairement que la demande prévue devient réalité : au 31 mars 2011, des contrats avaient été signés pour 85 réservations liées à des congrès, représentant des dépenses directes de 240 millions \$. La réponse du marché a été extrêmement gratifiante – surtout à la lumière du fait que le Centre n'était pas encore ouvert.

Nous avons célébré ces réalisations avec nos principales parties prenantes, y compris Tourisme Ottawa, Viking Rideau Corporation et la Commission de la capitale nationale, ainsi que nos partenaires financiers, le gouvernement de l'Ontario, le gouvernement du Canada et la Ville d'Ottawa, lors de notre inauguration officielle ayant eu lieu le 12 avril 2011. Au nom du conseil d'administration du CCO, je remercie ces organismes : sans leur vision et leur soutien, ce projet n'aurait jamais été possible.

J'aimerais également remercié personnellement le conseil d'administration et la direction du CCO. Leur diligence et leur engagement inébranlables ont permis de mener à bien ce projet en respectant les délais et le budget prévus; ce qui n'est pas une mince affaire en cette période d'incertitude économique. Je suis fier de diriger l'équipe du CCO en cette période décisive de l'histoire de notre organisme, et cela a été un honneur de travailler avec ce groupe de professionnels dévoués.

Il est certain que le nouveau CCO transformera la capitale nationale – et peut-être même la manière dont nous pensons à notre ville ainsi qu'à nous-mêmes. Le conseil d'administration et le personnel du CCO sont impatients d'accueillir les visiteurs – qu'ils aient traversé la ville ou plusieurs fuseaux horaires –, au nouveau Centre des congrès d'Ottawa, le lieu de rencontre du Canada. Le paysage a changé.

Jim Durrell
Président du conseil d'administration

Équipe de la haute direction

PATRICK KELLY
Président

PAUL KEOGH
Vice-président directeur,
Réaménagement et
services à la clientèle

ANDREW BEATTIE
Vice-président
Ventes et marketing

ALLISON GEORGE
Directrice, Ressources humaines
(du 1^{er} avril au 6 août 2010)

JENNIFER MCCRARY
Directrice générale

DAN YOUNG
Vice-président, Finances

Conseil d'administration

JIM DURRELL (PRÉSIDENT)
du 25 octobre 2006 au 24 octobre 2012

BERNIE ASHE
du 23 octobre 2008 au 31 décembre 2013

DICK BROWN
du 11 avril 2006 au 10 avril 2012

DALE CRAIG
du 18 avril 2007 au 17 avril 2013

CYRIL LEEDER
du 28 mars 2007 au 31 décembre 2013

JOANNE LEFEBVRE
du 17 mai 2006 au 16 mai 2012

CHARLES MEROVITZ
du 15 novembre 2006 au
14 novembre 2012

BILL MILLIKEN
du 17 mai 2006 au 16 mai 2012

PATRICK W. MURRAY
du 16 avril 2008 au 15 avril 2014

PATRICIA PARULEKAR
du 9 mai 2007 au 8 mai 2013

MARY PITT
du 11 octobre 2006 au 10 octobre 2012

JIM WATSON
du 26 janvier 2011 au 31 décembre 2013

Message du président



La dernière année de la construction a été une période difficile, mais motivante pour l'équipe du CCO alors que les jalons opérationnels et les jalons du projet ont convergé jusqu'à l'ouverture. Le centre n'était pas opérationnel pendant l'exercice financier 2010-2011 et, conformément au budget, il n'y avait aucun revenu à déclarer. Les dépenses étaient principalement liées aux ventes, à la commercialisation ainsi qu'à l'administration et se chiffraient à 4 211 670 \$, soit 223 730 \$ ou 5 % inférieures à ce qui était prévu au budget.

La fin de l'exercice financier 2010-2011 a annoncé la conclusion du projet de construction du CCO et l'ouverture d'un extraordinaire ajout au cœur du centre-ville d'Ottawa. Au 31 mars 2011, 160,5 millions \$ avaient été investis dans ce projet de réaménagement de 190,4 millions \$, lequel a été achevé dans les délais prévus et conformément au budget. Au cours de l'année, l'équipe de projet du CCO a continué à travailler en tandem avec l'entrepreneur et l'architecte tout au long du processus de conception et de réalisation pour ensuite se concentrer sur l'aménagement intérieur et les éléments de finition.

Bien que le CCO soit situé sur un emplacement restreint, les problèmes que nous avons eus avec notre locatrice, Viking Rideau Corporation, en ce qui concerne la façade ont été mineurs; des mesures ont été prises promptement à l'égard des répercussions de la construction sur les marchands du Centre Rideau, et ce, à la satisfaction de toutes les parties.

Le projet est toujours en voie d'atteindre la certification argent de la norme Leadership Energy and Environmental Design (LEED). L'un des résultats les plus impressionnants dans l'atteinte de la certification LEED a été le taux d'élimination des déchets du chantier de 97 %, ce qui est de beaucoup supérieur aux objectifs. La conformité au programme fonctionnel (exigences de conception) sera examinée par l'équipe de conformité au cours des prochains mois.

Malgré ce projet extrêmement motivant, tous les collègues du CCO ont été enchantés de pouvoir retourner à ce que nous faisons le mieux, soit offrir des événements extraordinaires. Notre nouveau fournisseur de services de l'installation nous a accompagnés tout au long du processus alors que nous avons mené de front un certain nombre d'initiatives qui sont essentielles au succès de nos activités, notamment la mise au point d'un cycle de service intégré, l'élaboration de politiques opérationnelles et l'achèvement de la mise en valeur du produit.

Les approvisionnements essentiels à notre prestation de services et à notre offre de produits ont été obtenus par l'équipe de projet du CCO, sous les conseils du ministère du Tourisme et de la Culture, des consultants et du conseil d'administration, lesquels comprennent :

- un fournisseur de services de l'installation
- un fournisseur de services technologiques
- un fournisseur de services relatifs au montage et à l'électricité
- un fournisseur de services relatifs aux événements
- un fournisseur de services de gestion des déchets

- un producteur de l'événement de l'ouverture officielle
- des services de sécurité et des services médicaux d'urgence

Notre objectif dominant lors de chacune des négociations était de trouver un partenaire qui aurait une réflexion proactive, serait innovateur et travaillerait en collaboration avec l'équipe du CCO afin de réaliser un objectif commun et unique : être les meilleurs. Les partenariats que nous avons pu entretenir au cours du processus sont tout aussi stimulants que ces ententes sans précédent. Nous espérons des relations à long terme mutuellement avantageuses avec tous nos partenaires de services.

Nous avons maintenant terminé la deuxième année de notre plan stratégique triennal, qui a été élaboré en prévision de la période de transition entre la fermeture, la démolition, la construction et la réouverture. Une séance de visualisation d'avenir réunissant tout le personnel et ayant eu lieu en février a permis de mettre au point un plan stratégique mis à jour qui nous permettra de passer en douceur à la phase opérationnelle, tout en conservant notre lancée favorable.

La gestion des relations avec la clientèle, la gestion financière et l'entretien de l'installation sont maintenant entièrement intégrés depuis l'implantation de notre nouveau logiciel de gestion d'événements. Bon nombre de personnes connaissent virtuellement le CCO par l'entremise du site Web, de sorte qu'il est essentiel que notre marque soit bien représentée en ligne. À l'approche de la date d'ouverture, la présence du CCO sur le Web a été actualisée, et le site Web a fait l'objet d'une refonte afin de refléter les changements que nous vivions en temps réel.

Notre philosophie environnementale a vu le jour avec la création de la Charte environnementale du CCO. Cet important document est le fondement sur lequel s'appuieront toutes les décisions opérationnelles du CCO à l'avenir. Deux autres documents complètent celui-ci, soit Activités durables : programmes et pratiques, qui décrit nos propres initiatives durables et les avantages qui en découlent, ainsi que le Guide d'événements durables, qui décrit les options qui s'offrent aux organisateurs d'événements pour ce qui est de la gestion et de l'exécution durables de leurs événements dans les locaux du CCO. Ces trois documents sont rédigés en termes clairs et simples ainsi que conçus afin de servir de ressources utiles. Nous sommes très sérieux lorsqu'il est question de l'environnement.

L'équipe des ventes a continué à maintenir le cap sur l'obtention de clients dans de nouveaux marchés ainsi que dans les marchés existants. À la fin de l'exercice financier, nous avions des contrats signés confirmés pour 85 congrès pour la période comprise entre 2011-2012 et 2015-2016 (par rapport à un objectif de 112). Au 31 mars 2011, l'objectif de revenu provenant des congrès pour les cinq premières années d'exploitation était de 13 011 729 \$; nous avons réussi à obtenir des contrats signés confirmés d'une valeur de 12 318 114 \$. En outre, nous avons rédigé 19 contrats relatifs à des congrès représentant des recettes supplémentaires de 2 706 587 \$.

Ce qui est peut-être le plus encourageant est l'intérêt démontré par le marché international des congrès, 10 réservations ayant déjà été confirmées. Jusqu'à maintenant, Ottawa n'a jamais participé activement au marché international des congrès, puisqu'elle ne possédait aucun lieu de rencontre adéquat ou convenable. Avec une capacité trois fois plus grande que celle de l'ancien Centre des congrès, le nouveau CCO a fourni la pièce manquante au casse-tête du secteur des réunions et des congrès d'Ottawa, et nous sommes très encouragés par le fait que la demande que nous souhaitions voir se matérialiser dans ce marché est non seulement une réalité, mais elle dépasse même nos prévisions. Ce marché lucratif représente des avantages financiers supplémentaires non seulement à l'échelle locale et internationale, mais également dans tout le pays, puisque la majorité des délégués qui participent à ces congrès viennent de l'extérieur de l'Amérique du Nord.

La deuxième priorité commerciale pour notre première année d'exploitation (réunions locales, salons professionnels et salons destinés aux consommateurs ainsi que salons du secteur des boissons et de l'alimentation) a également connu une poussée en raison de la certitude que nous avons que l'ouverture aurait lieu à la date prévue; au 31 mars 2011, nous avions des réservations pour 138 événements représentant des recettes supérieures à 3 millions \$.

Les initiatives de commandites étaient bien engagées grâce au soutien et à l'aide de l'équipe de projet. Nous avons réussi à démontrer un lien entre la visibilité de la marque sur la signalisation numérique interne et une notoriété accrue, et l'intérêt au sein du marché a été vif. Sur le plan de la commercialisation, la collaboration avec Tourisme Ottawa a augmenté au cours de l'année grâce à des initiatives telles que l'élaboration conjointe d'une base de données de clients potentiels et à une activité promotionnelle conjointe améliorée.

La préparation de l'ouverture a nécessité un effort important sur le plan du recrutement, dont la majeure partie a eu lieu pendant la période comprise entre les mois de janvier et de mars, notamment pendant le salon de l'emploi de deux jours ayant eu lieu en février. Cet événement bien organisé a attiré 1 500 candidats prometteurs, ce qui constitue une indication claire que le CCO est considéré comme un lieu de travail de choix. Tous les postes, y compris les rôles de gestion, ont été comblés par des candidats très compétents, et nous sommes très enchantés de notre nouvelle équipe. Lorsqu'il sera opérationnel, le CCO offrira approximativement 400 postes à temps plein, à temps partiel et occasionnel pendant la saison de pointe.

En adoptant un nouveau modèle d'affaires, nous avons pris soin de nous assurer de ne pas changer la convention collective, et les communications avec le syndicat ont été ouvertes et fréquentes. Au cours de la préparation de l'ouverture, des avis de rappel ont été envoyés à tous les employés syndiqués, et 114 d'entre eux ont exercé leur droit de retour au travail. La convention collective est en vigueur jusqu'au 30 septembre 2012.

Fournir l'encadrement et la formation a été tout un défi pendant que l'accès au lieu de travail était restreint, mais ceux-ci ont néanmoins été offerts dans un lieu à l'extérieur du centre où les collègues du CCO ont pu se familiariser avec l'aménagement du nouveau bâtiment et la structure organisationnelle, finir de remplir tous les documents nécessaires et recevoir de l'information au sujet des normes de service. La formation se poursuivra dans les lieux une fois que nous occuperons l'immeuble au fur et à mesure que nous tiendrons une série d'événements d'ouverture non officielle préalables à l'inauguration.

Les communications internes et externes ont été de plus en plus importantes au cours de la dernière année de construction. Le rapport de renouvellement a continué à fournir aux parties prenantes et à la collectivité locale des mises à jour concernant le projet, et tous les collègues du CCO ont été gardés pleinement informés des progrès du projet grâce aux réunions mensuelles du personnel.

Nous avons saisi les occasions d'allocations afin de tenir la collectivité informée, notamment les petits déjeuners du maire, les événements organisés par l'Association des gestionnaires d'exposition d'Ottawa, par la Building Owners and Managers Association et par les zones d'amélioration commerciale, et avons fait des présentations aux conseils d'administration de l'Association des Hôtels d'Ottawa Gatineau, de Tourisme Ottawa, de la Cour des arts d'Ottawa ainsi que de l'Administration de l'aéroport international d'Ottawa. À la suite des élections municipales ayant eu lieu à l'automne, une vue d'ensemble du projet a été présentée aux nouveaux conseillers afin que ceux-ci se familiarisent avec le réaménagement.

Malgré les délais serrés de construction, notre entrepreneur s'est adapté à un calendrier de visites du chantier de construction exigeant avant l'ouverture, ce qui a grandement contribué à rassurer les parties prenantes et les clients quant à l'achèvement de la construction dans les délais prévus.

Les annonces officielles de l'arrivée du chef, notre rythme rapide de réservations, nos efforts de recrutement couronnés de succès et l'achèvement du bâtiment ont augmenté l'intérêt des médias, et nous avons bénéficié d'une impressionnante couverture par la presse à l'approche de l'ouverture.

L'achèvement réussi de ce projet a été un travail de longue haleine. Nous remercions le ministère du Tourisme et de la Culture d'avoir persévéré avec nous et de nous avoir fourni des conseils ainsi que des avis utiles tout au long de cette aventure. Merci à toutes les parties prenantes et à tous les partenaires du secteur du tourisme qui ont appuyé ce projet et qui nous ont aidé à créer et à maintenir l'élan qui nous a mené au fil d'arrivée - nous n'aurions pu y arriver sans vous. Nous sommes particulièrement reconnaissants du formidable vote de confiance que nous avons reçu de nos clients, lequel a été démontré de la manière la plus tangible qui soit : la signature de contrats avant l'ouverture du centre. Nous vous prouverons que votre confiance était justifiée. Notre dévoué conseil d'administration a constitué une source précieuse d'expertise et nous a gardé sur la voie malgré une myriade de difficultés : nous avons envers ses membres une énorme dette de reconnaissance. Et finalement, aux collègues du Centre des congrès d'Ottawa, des personnes inspirées qui créent des événements extraordinaires, merci à chacun d'entre vous. Je sais que nous comblerons les attentes élevées que nous nous sommes fixées tandis que nous sommes impatients de faire notre entrée dans cette ère nouvelle du secteur des réunions et des congrès de la capitale nationale - au lieu de rencontre du Canada.

Patrick Kelly
Président



Mandat

Le Centre des congrès d'Ottawa (CCO) est un organisme du gouvernement de l'Ontario et est régi par la *Loi sur la Société du Centre des congrès d'Ottawa* (1988).

Le CCO est un organisme d'entreprise opérationnelle ayant pour mandat, tel qu'il est prévu en vertu de la loi, d'exploiter, de maintenir et de gérer une installation de centre de congrès de classe internationale dans la ville d'Ottawa de façon à promouvoir et à développer le tourisme et l'industrie en Ontario.

Le CCO a ouvert ses portes en 1983 et il est exploité par un conseil d'administration composé de 12 membres, dont 9 sont des nominations provinciales, et 3 municipales.



Vision et énoncé de l'objectif fondamental

VISION

Inspirer les gens à créer des événements extraordinaires



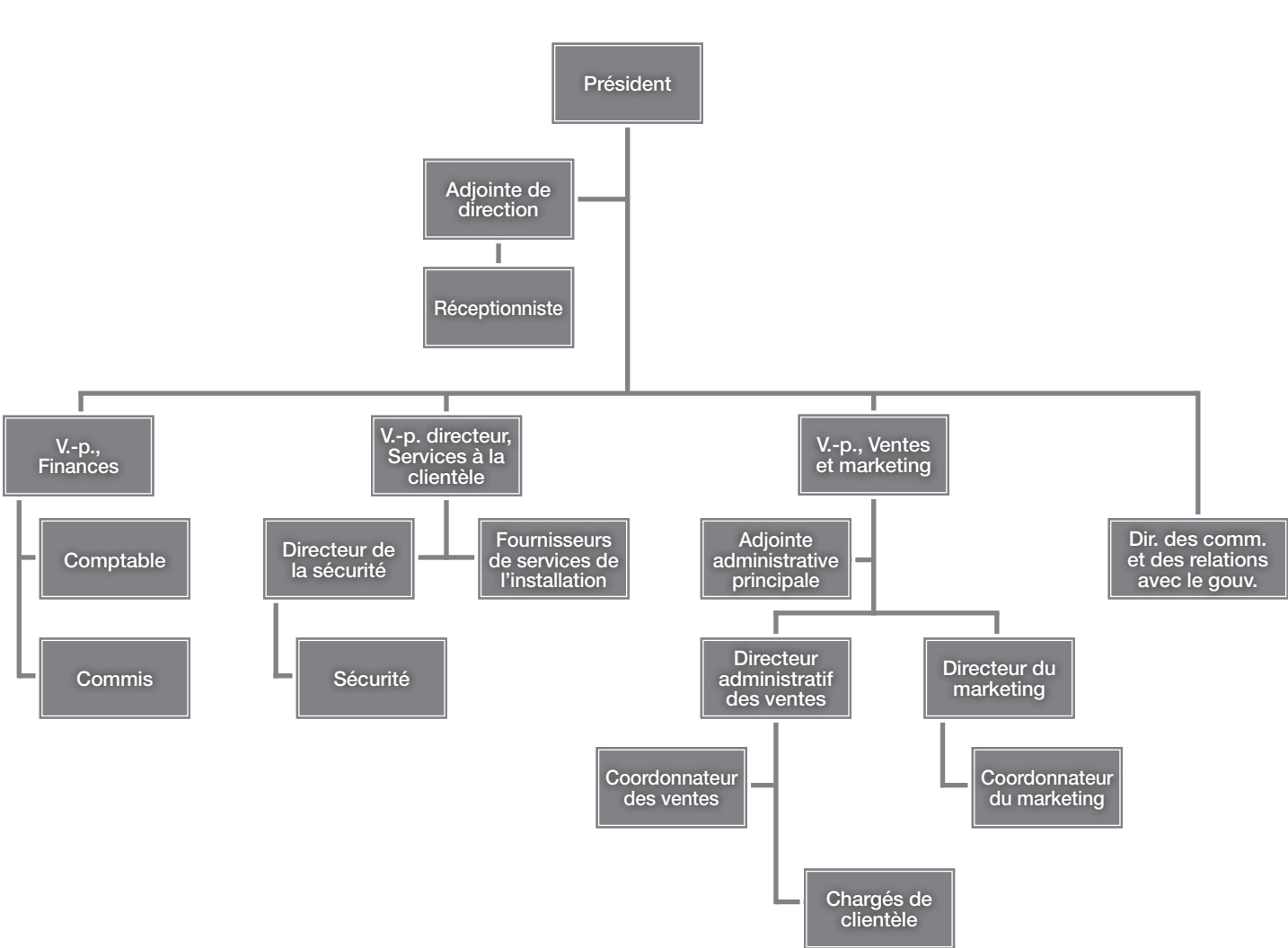
OBJECTIF FONDAMENTAL

Nous sommes le lieu de rencontre du Canada.

Nous procurons la scène où les Canadiens et les invités de partout au monde se rencontrent à Ottawa, notre capitale, pour apprendre et s'enrichir en partageant leurs connaissances, leurs opinions et leurs pratiques.

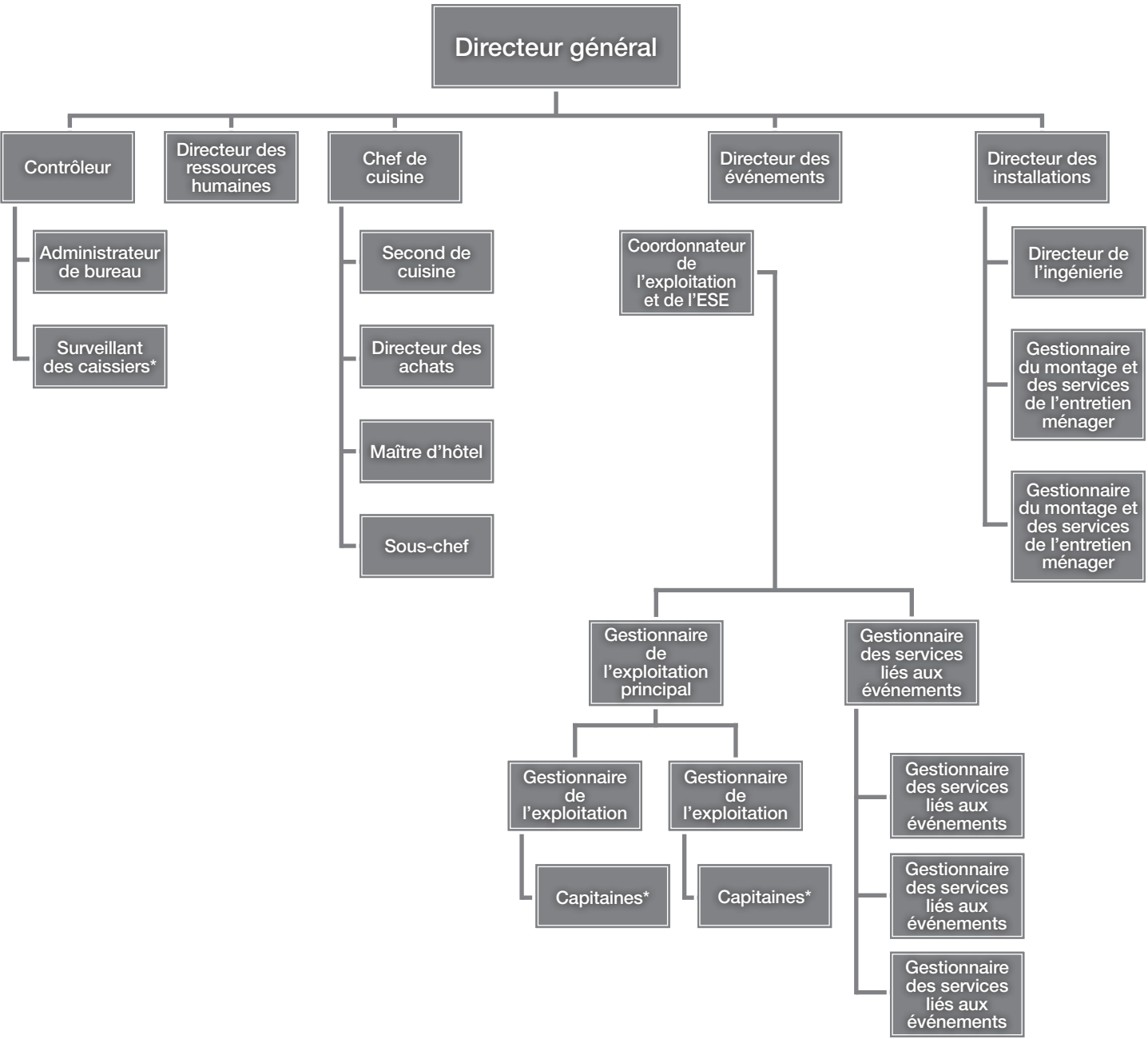
Le Centre des congrès d'Ottawa

ORGANIGRAMME DE L'ORGANISME



Le Centre des congrès d'Ottawa

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE L'INSTALLATION



*Poste à taux horaire

Société du Centre des congrès d'Ottawa
États financiers

Pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011

Société du Centre des Congrès d'Ottawa
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Bilan	4
État des revenus et des dépenses	5
État de l'évolution des actifs nets	6
État des flux de trésorerie	7
Sommaire des principales conventions comptables	8 - 10
Notes complémentaires	11 - 13
Annexe 1 - Frais des installations	14
Annexe 2 - Frais de vente, généraux et d'administration	14



Tél./ Tel: 613 739 8221
Téléc./ Fax: 613 739 1517
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
1730 St-Laurent Boulevard
Suite 100
Ottawa ON K1G 5L1 Canada



Tél./ Tel: 613 739 8221
Téléc./ Fax: 613 739 1517
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
1730 St-Laurent Boulevard
Suite 100
Ottawa ON K1G 5L1 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Société du Centre des Congrès d'Ottawa

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Société du Centre des Congrès d'Ottawa, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, et les états des revenus et des dépenses, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Société du Centre des Congrès d'Ottawa au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autres points

Les chiffres comparatifs ont été audités par Newton & Co. qui opère maintenant sa pratique sous BDO Canada s.r.l.

BDO Canada LLP

Comptables Agréés, experts-comptables autorisés
Ottawa (Ontario)
le 24 août 2011

Société du Centre des Congrès d'Ottawa		
Bilan		
31 mars	2011	2010
Actif		
Court terme		
Encaisse	\$ 2,835,736	\$ 14,960,242
Créances	1,367,209	147,667
Frais payés d'avance	18,074	29,286
	<u>4,221,019</u>	<u>15,137,195</u>
Immobilisations corporelles (Note 1)	160,327,805	113,472,558
Frais reportés	1,205,049	1,043,121
	<u>\$165,753,873</u>	<u>\$ 129,652,874</u>
Passif et Actifs Nets		
Court terme		
Emprunts à payer (Note 3)	\$ 6,000,000	\$ -
Créditeurs et charges à payer	6,503,386	9,861,919
Revenus reportés et dépôts	1,042,098	-
	<u>13,545,484</u>	<u>9,861,919</u>
Retenue de garantie sur immobilisations corporelles en cours	14,216,973	10,015,383
Revenus reportés et dépôts	140,000	239,296
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	120,137,970	87,594,677
Apports reportés afférents aux frais reportés	512,032	393,588
	<u>148,552,459</u>	<u>108,104,863</u>
Engagements et passif éventuel (Notes 5 et 6)		
Investissements en immobilisations corporelles (Note 4)	40,189,835	25,877,881
Fonds non affecté	(22,988,421)	(4,329,870)
	<u>17,201,414</u>	<u>21,548,011</u>
	<u>\$165,753,873</u>	<u>\$ 129,652,874</u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Société du Centre des Congrès d'Ottawa		
État des revenus et des dépenses		
Pour l'exercice terminé le 31 mars	2011	2010
Produits		
Autres	\$ 5,393	\$ -
Location de salles	5,000	-
Service aux clients	1,485	3,711
	<u>11,878</u>	<u>3,711</u>
Charges		
Frais des installations (Annexe 1)	67,627	91,730
Frais de vente, généraux et d'administration (Annexe 2)	4,155,921	2,926,476
	<u>4,223,548</u>	<u>3,018,206</u>
Excédent des charges sur les produits avant les éléments ci-dessous	(4,211,670)	(3,014,495)
Intérêts gagnés sur investissements	53,706	167,218
Amortissement des immobilisations corporelles	(61,502)	(122,516)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(127,131)	-
Excédent des charges sur les produits	<u>\$ (4,346,597)</u>	<u>\$ (2,969,793)</u>

Société du Centre des Congrès d'Ottawa
État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Total 2011	Total 2010
Solde au 1 ^{er} avril	\$ 25,877,881	\$ (4,329,870)	\$ 21,548,011	\$ 24,517,804
Excédent des charges sur les produits	-	(4,346,597)	(4,346,597)	(2,969,793)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	47,043,880	(47,043,880)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(61,502)	61,502	-	-
Apports reportés de l'exercice courant afférents à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(32,543,293)	32,543,293	-	-
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(127,131)	127,131	-	-
Solde au 31 mars	\$ 40,189,835	\$ (22,988,421)	\$ 17,201,414	\$ 21,548,011

Ottawa Convention Centre Corporation
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2011	2010
Rentrées (sorties) nettes de fonds liées aux activités suivantes		
Activités de fonctionnement		
Excédent des charges sur les produits	\$ (4,346,597)	\$ (2,969,793)
Ajouter les éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	61,502	122,516
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	127,131	-
	<u>(4,157,964)</u>	<u>(2,847,277)</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (Note 2)	<u>(3,624,061)</u>	<u>15,090,774</u>
	<u>(7,782,025)</u>	<u>12,243,497</u>
Activités d'investissement		
Diminution des investissements	-	15,318,166
Acquisition d'immobilisations corporelles	(47,043,880)	(60,112,225)
Augmentation de la retenue de garantie sur les immobilisations corporelles en cours	4,201,590	5,671,783
Frais d'agrandissement et frais reportés	(161,928)	(687,977)
	<u>(43,004,218)</u>	<u>(39,810,253)</u>
Activités de financement		
Augmentation des emprunts à payer	6,000,000	-
Apports afférents aux immobilisations corporelles	32,543,293	39,326,865
Apports afférents aux frais reportés	118,444	38,444
	<u>38,661,737</u>	<u>39,365,309</u>
Rentrées (sorties) nettes de fonds	(12,124,506)	11,798,553
Encaisse au 1 ^{er} avril	14,960,242	3,161,689
Encaisse au 31 mars	\$ 2,835,736	\$ 14,960,242
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Intérêts payés	\$ 143,995	\$ -

Société du Centre des Congrès d'Ottawa
Sommaire des principales conventions comptables

31 mars 2011

Description de l'établissement	Le Centre des Congrès d'Ottawa est devenu la « Société du Centre des Congrès d'Ottawa » en novembre 2008. La Société du Centre des Congrès d'Ottawa a été constituée en société en vertu d'une loi spéciale de la province d'Ontario. Le Centre a pour mandat d'exploiter, d'entretenir et de gérer un centre de congrès de classe internationale dans la ville d'Ottawa, de façon à promouvoir et à développer le tourisme et le commerce en Ontario. Le Centre est exonéré d'impôts sur le revenu.
Projet d'agrandissement	Le 18 septembre 2007, le conseil d'administration a approuvé un plan d'agrandissement du Centre. Le plan comprend la démolition de l'établissement actuel et la construction d'un nouveau centre des congrès à la fine pointe de la technologie sur le même emplacement. En conséquence, lors de l'exercice financier 2009 les activités commerciales de l'établissement actuel ont pris fin le 28 août 2008, la démolition du centre actuel a été entamé et la construction du nouveau centre des congrès a débuté. Le nouveau centre des congrès a ouvert ses portes en avril 2011. Pour financer le projet d'agrandissement, le Centre a obtenu du financement du gouvernement du Canada, de la province d'Ontario et de la ville d'Ottawa. En outre, le Centre dispose d'une facilité de crédit renouvelable d'une banque commerciale. L'Office ontarien de financement a accepté de consentir un prêt hypothécaire postconstruction sur cette facilité de crédit renouvelable (voir la note 3). Le Centre a divers engagements et responsabilités liés à chacun de ces accords de financement.
Constatation des produits	Le Centre suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports grevés d'une affectation sont constatés en tant que produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils ont été affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et qu'il est raisonnable de croire que son encaissement est assuré. Les produits provenant de la nourriture, des boissons, de la location de salles et du service aux clients sont constatés lorsque les biens ou les services sont fournis aux clients.
Utilisations d'estimations	La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur les montants constatés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que les montants constatés des produits et des charges de la période considérée. De par leur nature, ces montants sont sujets à une incertitude relative à la mesure, et l'incidence sur les états financiers de changements futurs apportés à ces estimations pourrait être importante.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa
Sommaire des principales conventions comptables

31 mars 2011

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les méthodes et taux annuels d’amortissement sont les suivants, à l’exception de l’année d’acquisition où l’amortissement de l’actif est comptabilisé au prorata sur la base du trimestre de son acquisition :

Logiciels

Mobilier, matériel et agencement

5 ans linéaire

10 ans linéaire

L’amortissement des actifs en construction commence lorsqu’ils sont en état d’utilisation.

Frais reportés

Les frais reportés sont les frais de préfonctionnement liés au projet d’agrandissement comportant des avantages durables, et non à la construction même de la nouvelle installation. L’amortissement des frais reportés débutera lorsque la période de préfonctionnement aura pris fin et que la nouvelle installation sera prête à entreprendre ses activités commerciales.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et frais reportés

Les apports reportés représentent les montants non amortis qui sont constatés comme produits selon la même méthode que l’amortissement des immobilisations corporelles et des frais reportés.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, par la suite, leur évaluation dépend de leur classement tel que représenté ci-dessous. Le classement dépend de la raison pour laquelle les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de la désignation de ces instruments établie par le Centre. On a recours à la comptabilisation à la date de règlement.

Le Centre a classé ses instruments financiers comme suit:

Actif/passif

Encaisse

Créances

Créditeurs et charges à payer

Retenue de garantie sur immobilisations en cours

Emprunts à payer

Classement

Fins de transaction

Prêts et créances

Autres passifs financiers

Autres passifs financiers

Autres passifs financiers

Évaluation

Juste valeur

Coût après amortissement

Coût après amortissement

Coût après amortissement

Coût après amortissement

La valeur comptable de ces actifs financiers et passifs financiers correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d’indication contraire.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa

Sommaire des principales conventions comptables

31 mars 2011

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme, incluant les immobilisations corporelles, les intangibles et les frais reportés, sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa

Notes complémentaires

31 mars 2011

1. Immobilisations corporelles

	2011			2010
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Logiciels	\$ 207,241	\$ 84,914	\$ 122,327	\$ 163,659
Mobilier, matériel et agencement	6,578,356	42,891	6,535,465	185,013
Terrain	753,263	-	753,263	753,263
Immobilisations en cours (non amorties)	152,916,750	-	152,916,750	112,370,623
	<u>\$160,455,610</u>	<u>\$ 127,805</u>	<u>\$160,327,805</u>	<u>\$ 113,472,558</u>

2. Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement représente la variation des actifs et des passifs à court terme, comme suit:

	2011	2010
Créances	\$ (1,219,542)	\$ 13,913,070
Frais payés d'avance	11,212	(1,971)
Créditeurs et charges à payer	(3,358,533)	988,160
Revenus reportés et dépôts - court terme	1,042,098	-
Revenus reportés et dépôts - long terme	(99,296)	191,515
	<u>\$ (3,624,061)</u>	<u>\$ 15,090,774</u>

3. Instruments financiers et gestion des risques

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque d'une perte découlant du manquement d'une contrepartie à ses obligations contractuelles envers le Centre. Les créances du Centre se composent principalement de dépôts de garantie détenus par des organismes du gouvernement relativement au projet de construction en cours et autres créances. Le Centre estime que ces créances ne posent pas de risque significatif de crédit.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond à l'effet des fluctuations des taux d'intérêt du marché sur la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie afférents à ces instruments. Le Centre détient un emprunt de 6 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0.25% annuellement. La direction estime que le Centre ne s'expose pas à un risque significatif de taux d'intérêt.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa

Notes complémentaires

31 mars 2011

3. Instruments financiers et gestion des risques (suite)

Financement disponible

Le Centre dispose d'une facilité de crédit renouvelable (le « prêt ») d'une banque commerciale sous la forme de prêts au taux préférentiel et/ou d'acceptations bancaires à 30, 60 et 90 jours. Le principal du prêt ne doit pas dépasser 40 000 000 \$. Les prêts au taux préférentiel portent intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 % par année. Pour chaque acceptation bancaire, le Centre paiera des frais de 1 % par année. Au 31 mars 2011, le Centre avait utilisé 6 000 000 \$ (2010 - nil \$)

Pour ce qui est du prêt de l'Office ontarien de financement (l'« OOF »), celui-ci a accepté de consentir un prêt hypothécaire postconstruction jusqu'à concurrence de 40 000 000 \$ d'ici le 1^{er} septembre 2011. Le prêt vient à échéance le 1^{er} septembre 2011 ou à la réception du prêt hypothécaire postconstruction de l'OOF, selon la première des deux éventualités.

Le Centre dispose d'une marge de crédit inutilisée de 5 000 000 \$. La marge porte intérêt au taux préférentiel.

4. Actifs nets investis en immobilisations corporelles

Les actifs nets investis en immobilisations corporelles se composent des éléments suivants:

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Immobilisations corporelles	\$160,327,805	\$ 113,472,558
Moins les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(120,137,970)	87,594,677
	<u>\$ 40,189,835</u>	<u>\$ 25,877,881</u>

5. Engagements

Dans le cadre du projet d'agrandissement, le Centre a passé un marché sur concours. Le prix forfaitaire du marché s'établit à 145 405 000 \$, TPS / TVH en sus. Le coût de construction sera facturé au Centre au fur et à mesure que les étapes clés seront atteintes et que les travaux auront été approuvés par l'ingénieur surveillant et les autres professionnels dont le Centre aura retenu les services, indépendamment du marché de construction.

Le Centre s'est engagé dans des contrats de services pour les installations et la technologie relatifs aux opérations du nouveau Centre, les deux échéant en 2026. Selon le contrat de services pour les installations, à part autres termes, le Centre va payer un frais de gestion de 200 000 \$ dans la première année avec des hausses annuelles de 10 000 \$ par la suite. Selon le contrat de services pour la technologie, le Centre fera des paiements annuels de 506 000 \$, avec une portion du paiement attribuable au contrat de services courant, et une portion attribuable aux remboursements requis en accord avec l'entente de financement pour l'acquisition des immobilisations corporelles. Tous les montants exclus les taxes applicables.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa

Notes complémentaires

31 mars 2011

6. Passif éventuel

Le Centre dispose d'une lettre de crédit de soutien de 444 500 \$ au 31 mars 2011. La lettre concerne des travaux et des services en vertu d'un accord de modification de route avec la ville d'Ottawa.

7. Gestion du capital

Au plan de la gestion du capital, le Centre a pour objectif de maintenir sa capacité de fonctionnement afin d'exécuter son mandat d'exploiter une installation de congrès de classe mondiale. La structure du capital du Centre se compose de ses actifs nets et de ses apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux frais reportés. En matière de gestion de la structure du capital, le Centre vise à garantir l'accès à un flux de trésorerie suffisant pour poursuivre ses activités et financer son projet d'agrandissement. À court et à moyen terme, la direction doit veiller à ce que toutes les conditions des accords de financement soient remplies et que le calendrier et le budget soient respectés, de manière à disposer de capitaux suffisants pour financer intégralement le projet d'agrandissement.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa
Annexe 1 - Frais des installations

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2011	2010
Indemnités d'accidents du travail	\$ <u>67,627</u>	\$ <u>91,730</u>

Société du Centre des Congrès d'Ottawa
Annexe 2 - Frais de vente, généraux et d'administration

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2011	2010
Salaires, avantages sociaux et sous contracteurs	\$ 2,323,935	\$ 1,753,357
Publicité et promotion	685,466	472,656
Frais de déménagement et de location	416,299	275,038
Frais bancaires et intérêts	160,180	9,808
Frais de bureau	125,067	104,674
Honoraires professionnels	113,895	33,734
Jetons de présence des administrateurs	64,177	59,238
Contrats d'entretien	58,431	58,872
Téléphone	50,561	32,634
Cotisations et abonnements	44,254	37,410
Assurances	40,715	31,540
Déplacements	40,614	48,581
Frais de consultation	20,381	924
Affranchissement et livraison	7,780	4,757
Location de matériel	4,166	3,253
	<u>\$ 4,155,921</u>	<u>\$ 2,926,476</u>